



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

E1. B Intervention dans une situation de début d'incendie

SUJET N° _____

DONNER UN ORDRE :

	Non acquis		Acquis partiel		Acquis		Maîtrisé	
	0	5	5	10	10	15	15	20
Exposer la situation								
Fixer les objectifs								
Indiquer le dispositif								
Définir les missions et répartir les moyens								
Enumérer les consignes								
Préciser la place du chef et les moyens de liaisons								
Clarté de l'ordre								
Conviction et sûreté de soi								
Impression générale (moyenne)								

INTERVENIR SUR UN INCENDIE :

	Non acquis		Acquis partiel		Acquis		Maîtrisé	
	0	5	5	10	10	15	15	20
Prévenir - Alerter								
Reconnaître les lieux								
Donner des ordres au 1 ^{er} équipier								
Porter secours								
Dégager la victime								
Pratiquer les premiers soins								
Donner des ordres au 2 ^{ème} équipier.								
Etablir les matériels								
Indiquer sa place et son rôle								
Attaquer un foyer								
Ventiler - Désenfumer								
Surveiller - Protéger								
Impression générale(moyenne)								

NOTE : /40

EXAMEN : BP	Spécialité : AGENT TECHNIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE				
Epreuve : Intervention sur un feu					
Session 2003	Repère E1 B	Echelle	Durée 30 mn	Coef 2	Folio 1/1
ACADEMIE DE NANCY-METZ			CORRIGE		

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.